

LE MESSAGE SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.) LOIRE - INFÉRIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX - SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air — NANTES
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL

Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air — NANTES

Les Catholiques devant l'organisation Internationale du Travail

Genève, le 8 juin 1931.

ACTUALITES ET CHOMAGE

La quinzième session de la Conférence internationale du Travail, instituée par les traités de paix, s'est ouverte à Genève le 28 mai. En l'absence de M. Arthur Fontaine, retenu à Paris par la maladie, c'est M. Poulton, vice-président ouvrier du Conseil d'Administration du B. I. T., qui a prononcé le discours inaugural. Il a constaté que 46 Etats se trouvaient représentés cette année, par 141 délégués et 199 conseillers techniques, soit, au total, 340 personnes.

Trois questions principales figurent à l'ordre du jour : l'âge d'admission des enfants au travail dans les professions non industrielles ; la durée du travail dans les mines de charbon ; la révision partielle de la convention concernant le travail de nuit des femmes.

Mais le problème qui domine, et de beaucoup, les débats actuels, c'est celui de la crise économique, spécialement sous l'aspect du chômage. M. Albert Thomas, directeur du B. I. T., a consacré le premier fascicule de son rapport annuel à l'examen d'une situation qui devient chaque jour plus angoissante. Il l'a fait avec une stricte documentation, une hauteur de vues, une force d'analyse auxquelles, sauf certains publicistes inexpérimentés, chacun se plaît à rendre hommage.

OPINIONS DE TRAVAILLEURS

Dans la longue théorie des orateurs qui ont commencé cette partie du rapport de M. Albert Thomas, des opinions diverses ont pu se faire jour ; mais, en général, et surtout par l'organe des délégués ouvriers, elle ont confirmé l'étendue et gravité de la crise.

Au cours de la première séance du 4 juin, M. P.-J.-S. Serrarens, sénateur catholique des Pays-Bas, délégué ouvrier de son pays à la Conférence et, en même temps, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, a prononcé un discours bref et substantiel, qui résumait fort le sentiment des travailleurs de sa tendance. Il a insisté sur cette idée que la baisse des salaires ne pourrait être acceptée par les travailleurs que s'ils avaient la garantie qu'un tel ajustement serait compensé par un abaissement du coût de la vie.

M. Serrarens termina son intervention sur les remarques suivantes :

Malgré l'importance collaboration que les syndicats chrétiens ont apporté à l'œuvre de l'Organisation du travail du groupe ouvrier, la majorité socialiste a cru devoir prendre de nouveau une attitude d'exclusion en n'admettant les chrétiens ni dans le bureau du groupe ni dans les commissions générales ; et elle se propose de poursuivre encore cette fois l'exclusion des représentants de notre tendance du Conseil d'administration. Comme les statuts de notre Organisation ne prévoient aucune protection des minorités et que les faits prouvent que la majorité socialiste n'a pas un sentiment démocratique suffisant pour respecter ces droits de la minorité chrétienne, j'apporte devant la Conférence une protestation énergique contre cette politique d'oppression que se permet la majorité socialiste du groupe ouvrier. Il n'en demeure pas moins que tous les syndicalistes chrétiens savent distinguer entre l'Organisation Internationale du Travail et la majorité du groupe ouvrier. Bien que leurs droits ne soient pas suffisamment sauvegardés à la Conférence, ils adhèrent, comme par le passé, à l'œuvre sociale de Genève.

Et ils ont tenu à donner un témoignage de leur foi dans les principes et les buts de l'Organisation internationale du Travail. C'est dans cet esprit que la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens et les Internationales Chrétiennes viennent d'offrir au Bureau International du Travail une peinture murale dans laquelle le maître français Maurice Denis a fait ressortir la haute dignité du travail, consacré par l'auguste

exemple comme par la doctrine du Christ.

Puisse ce tableau marquer à jamais les liens indissolubles entre l'Organisation internationale du Travail et le syndicalisme chrétien international. Puisse la conscience de cette dignité du travail nous pénétrer dans une œuvre commune pour libérer les travailleurs du monde des privations et des misères auxquelles ils sont exposés, pour leur apporter la rédemption du prolétariat !

C'est dans ce sens que le mouvement syndical chrétien apporte sa collaboration à l'œuvre sociale de Genève.

C'est dans ce sens qu'il a travaillé et qu'il travaille encore à l'assainissement de la société moderne.

C'est dans ce sens qu'en 1922 il s'est donné un programme et qu'il a formulé ses revendications. Et ces mêmes idées de syndicalisme chrétien ont reçu tout récemment une consécration officielle par l'Encyclique *Quadragesimo Anno* que le Pape vient de publier. Ce document d'une valeur incomparable, émanant d'une autorité que nous autres catholiques reconnaissons comme le Vicaire du Christ, mais qui sera considérée par tous comme une haute autorité morale ; ce document qui, sans aucun esprit de partialité, aspire au bien-être et qui, pour cette raison, critique sévèrement la société actuelle en indiquant les méthodes pour arriver à une réforme profonde qui libérerait les ouvriers du prolétariat ; ce document, dis-je, forme un terrain sur lequel peuvent se rencontrer tous ceux qui aspirent à l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société humaine.

Voilà pourquoi, dans une heure si grave pour l'humanité, je veux terminer mes observations en vous invitant tous à l'étude de cette Encyclique qui, pour moi et pour tous les ouvriers catholiques, qui forment un groupement considérable dans l'organisation des syndicats chrétiens de divers pays, constitue une extension, une application moderne de l'Encyclique *Rerum Novarum* qui, après quarante ans, continue à être la constitution et la charte de toute action catholique sociale.

PATRONS ET GOUVERNEMENTS

Le 5 juin, dans la séance du matin, M. Alfred Lambert-Ribot, délégué général de l'Union des Industries métallurgiques et minières, a exposé l'opinion du patronat français. Il a fait dans un discours nourri de pensées et d'informations ; il a peut-être manifesté, cependant, un excès de pessimisme puisque, dans la voie du sacrifice, qui lui paraît seule susceptible de conduire à une solution, il a préconisé la baisse des salaires et des charges sociales, estimant que le capital a déjà subi amplement sa part de la pénitence générale et nécessaire.

Nous citons volontiers la péroraison de M. Lambert-Ribot, car elle manifeste des sentiments généraux auxquels il convient de rendre hommage :

M. Jouhaux a parlé hier de collaboration. Nul plus que moi n'y tend. Mais M. Jouhaux sait très bien que, dans les termes où il a parlé de cette collaboration, il a fait une anticipation lointaine. Il a parlé de la gestion des industries. Il sait très bien qu'à l'heure actuelle, des décisions collectives en matière industrielle et entre industriels sont extrêmement rares. Il sait très bien les difficultés que nous avons sur certains points particuliers au sujet des ententes et alors si cette collaboration entre industriels est déjà si difficile, est-ce le moment de vouloir y associer d'autres collaborateurs, et ne risquons-nous pas de compromettre le résultat des efforts que nous faisons les uns et les autres ?

Nous croyons qu'il vaut mieux tenter cette collaboration sur les terrains où nous nous rencontrons. Ces terrains sont extrêmement nombreux et nous croyons qu'on peut y faire une œuvre particulièrement utile et efficace, à condition, toutefois, qu'elle soit animée d'un esprit de justice sociale et de charité humaine, cet esprit auquel, j'ai fait allusion et qu'in-

A tous nos Syndiqués A tous nos Amis

Appel pour la Propagande

La lettre de la Sacrée Congrégation du Concile à S. G. Mgr Liénart, évêque de Lille, ainsi que la nouvelle Encyclique de S. S. Pie XI, *Quadragesimo Anno*, tout en constituant un précieux encouragement pour les syndicalistes chrétiens, leur fait un nouveau devoir de développer leur action.

Cependant, malgré le courage et la persévérance apportés par nos militants à l'accomplissement de leur tâche, les résultats ne correspondent pas toujours aux efforts, notamment pour cette raison que le mouvement syndical chrétien, en dépit des sacrifices réels consentis par ses adhérents ne dispose pas encore des moyens financiers suffisants pour étendre son rayonnement.

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens vient donc de décider l'ouverture, dans un public catholique assez étendu, d'une souscription dont le produit doit servir à l'intensification de la propagande à travers le pays.

Nous serions particulièrement heureux si, à la suite des noms des Cardinaux, des Evêques, des prêtres et de tous les catholiques français qui déjà se sont inscrits pour des sommes importantes sur nos premières listes de souscription — dont vous avez pu prendre connaissance dans les colonnes de ce journal — nous pouvions faire figurer aussi votre nom.

Nous nous permettons de compter sur votre générosité et nous vous en remercions d'avance de tout cœur.

Le Secrétariat de l'U. R.

Appel pour les Grévistes du Nord

La prolongation de la grève du textile dans la région de Roubaix-Tourcoing impose à nos organisations centrales de lourds sacrifices en vue d'atténuer quelque peu la détresse qui s'accroît au sein des familles ouvrières.

Les essais de conciliation qui se sont multipliés n'ont malheureusement pas abouti. La résistance à la baisse des salaires, dans les conditions économiques actuelles, est d'un intérêt général dont vous appréciez certainement l'importance.

Aussi insistons-nous de toutes nos forces auprès de tous les groupements affiliés à notre Union, ainsi qu'auprès de tous nos amis pour que de nouveaux et généreux secours nous soient adressés de toute urgence à l'intention de nos camarades du Nord (Prière aux isolés de verser les fonds au compte de chèques-postaux de l'Union Nantaise des Syndicats chrétiens, Nantes 208-73, en indiquant sur le talon : « Pour les grévistes du Nord »).

Merci d'avance de tout cœur pour ce qui a été fait et ce qui sera fait encore.

Le Secrétariat de l'U. R.

JE CRAINS MOINS POUR LE TEMPLE LE FURIEUX QUI VEULENT LE DEMOLIR QUE LES FIDELES QUI NE SONCENT QU'A LEUR POTAGE DEVANT LE DANGER.

L. VEUILLOT.

voquait la dernière Encyclique.

L'idéal que l'Encyclique a posé est assez haut et assez noble pour que tous ici, croyants ou non-croyants, nous puissions y tendre de tout notre cœur.

Un peu plus tard, M. l'abbé Brauns, délégué gouvernemental d'Allemagne, ancien ministre du Travail, a présenté des remarques pertinentes sur l'aspect international de la crise et sur le fonctionnement de l'assurance-chômage. Il a formulé le souhait qu'un meilleur entente s'établisse entre les peuples, pour aboutir à une économie mieux organisée. C'est bien dans le sens d'un tel accord international que s'orientent les débats sur lesquels nous aurons sans doute à revenir.

GASTON TESSIER.

Pour l'avenir de la J. S. C.

Tous les jeunes — et ils étaient nombreux — qui ont assisté, l'année dernière, à la Session confédérale d'études et de pratiques syndicales, et, par conséquent, à la 2^e Réunion nationale des Jeunes Syndicalistes Chrétiens, en ont emporté un tel souvenir qu'il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire qu'ils y reviendront.

C'est donc, avant tout, pour ceux qui n'y vivrent pas que nous rappellerons brièvement ce que sont la Session confédérale et la Réunion nationale des Jeunes auxquelles nous les convions dans le cadre merveilleux de Bierville, du 12 au 14 Juillet.

La session, pour un jeune, c'est l'école où l'on apprend comment l'on peut, quels que soient les moyens dont on dispose, servir avec efficacité le syndicalisme chrétien. C'est là aussi que l'on reprend courage quand on est un peu las et que l'on oublie — combien facilement — et ses devoirs et ses illusions trop vite perdues au contact des réalités, pour ne plus voir que la rayonnante beauté de notre idéal, pour ne plus songer qu'aux moyens qui s'offrent de le bien servir. C'est de là, enfin que l'on repart plein d'espérance avec l'intime conviction qu'on va bouleverser le monde.

La Réunion nationale des Jeunes, c'est, au cours de la Session, la rencontre des représentants des groupes de J. S. C. de tous les coins de France. On y échange des idées, on y apporte des suggestions dont chacun fait son profit, on y envisage les meilleurs et les plus fructueux moyens de travailler à la grandeur des organisations syndicales chrétiennes en leur préparant des chefs capables et formés.

Ainsi donc, cette année, le 22 juillet, aura lieu en France la 3^e Réunion nationale des Jeunes Syndicalistes Chrétiens de France. Après un aperçu de l'activité des divers groupes, un rapport donnera les directives nécessaires pour que se précise, s'unifie et s'étende le rôle de la J. S. C.

Que les Jeunes viennent nombreux à cette 3^e Réunion nationale des J. S. C. ils y trouveront, dans une atmosphère de foi, d'enthousiasme et de confiance, de nouvelles raisons de persévérer dans une action originale et féconde qui s'avère plus indispensable que jamais à l'avenir du Syndicalisme Chrétien.

J. S. C. de Paris.

La Semaine Sociale de Mulhouse

L' « ESPRIT CHRETIEN ET LES AFFAIRES »

La 23^e session des Semaines Sociales de France qui se tiendra du 27 juillet au 2 août, à Mulhouse, retient dès maintenant l'attention. On sait que les travaux en seront consacrés à l'« Esprit Chrétien dans les affaires ». Nul sujet ne convenait mieux au temps actuel où le relâchement dans les mœurs économiques préoccupent tous les esprits soucieux de l'avenir.

Une vue du programme nous montre que ce difficile sujet sera traité avec la maîtrise habituelle du corps professionnel des Semaines.

Suivant la méthode traditionnelle, les premières leçons diront comment et sous quelles formes se pose le problème à l'ordre du jour. On ne se bornera pas à étudier la structure du monde économique contemporain, mais on mettra aussi en lumière l'iniquité qui agite les âmes d'élite devant les excès auxquels donne lieu la poursuite exclusive du gain. Des faits, on passera aux principes pour essayer de voir ce qu'il en reste dans les consciences, dans les usages, les lois et les institutions.

Cet inventaire achevé, il s'agira de savoir quelles solutions maîtresses doivent être recherchées et appliquées pour rendre leur vigueur aux préoccupations morales dans la pratique des affaires. Des leçons étudieront le rôle des institutions corporatives dans la défense de l'honneur commun. D'autres interrogeront les institutions publiques afin de savoir si elles ne peuvent intervenir pour restaurer les disciplines morales dans les relations économiques. Pour finir, des leçons envisageront les formes d'entreprises industrielles, commerciales, financières, etc., qui, tantôt concurrentes, tantôt associées, se prêtent le plus aux abus, et de quels redressements elles sont susceptibles.

Des leçons descriptives ou doctrinales seront professées par MM. Eugène Duthoit, Président des Semaines Sociales ; Pierre Bayart, professeur à l'Université libre de Lille ; Chanoine Reviron, Supérieur de l'Institution Saint-Lazare d'Autun, ancien secrétaire général du Creusot ; Joseph Vialatoux, professeur de Philosophie à l'Institution des Chartreux ; Chanoine Tiberghein, professeur à l'Université libre de Lille ; Abbé Bruno de Solage, rédacteur en chef de la Revue d'Apologétique ; R. P. Villain, au-



LA MI-COTIERE

monier général de l'U. S. I. C. ; Boisard, ancien député de la Côte-d'Or.

Les leçons comportant des enquêtes sont confiées à MM. Sauvaire-Jourdan, professeur à l'Université d'Aix-Marseille ; Coart, professeur à l'Université de Louvain ; E. Gounot, professeur à la Faculté Catholique de Droit de Lyon ; Garrigou-Lagrange, professeur à l'Université de Bordeaux ; Philippe de Las Cases, avocat à la Cour d'Appel de Paris ; Pierre Waline ; G. Berger, industriel ; Maurice Deslandres, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon ; Mgr Beaupin, directeur général des Amitiés Françaises à l'Etranger ; M. Gonnin, directeur de la Chronique Sociale de France.

Assurés de tels concours, la Semaine Sociale de Mulhouse promet d'offrir un puissant intérêt. Elle attirera de tous les pays de nombreux auditeurs.

Rappelons que les grands réseaux accordent aux adhérents d'importantes réductions de 50 % sur la valeur des billets aller, et que la Commission locale offrira toutes facilités de séjour. Les demandes de renseignements et inscriptions doivent être adressées au Secrétariat permanent, 16, rue du Plat, Lyon.

Alfred MICHELIN est élu Président du Syndicat des Journalistes Français

Nous avons été heureux d'apprendre l'élection à la Présidence du Syndicat des Journalistes Français de notre grand ami Alfred Michelin, vice-président de la C. F. T. C., laquelle, comme le dit si bien *La Vie Catholique* « met une particulière tendresse à bien servir... »

Nous n'entreprendrons pas ici de

raconter les mérites d'Alfred Michelin, plusieurs colonnes n'y suffiraient pas. Nous dirons simplement qu'il est journaliste depuis vingt-cinq ans, qu'il est à toutes les fêtes, congrès et pèlerinages catholiques, dont il donne les meilleurs compte-rendus, qu'il appartient à une quantité d'œuvres et que, pour récompense, Dieu lui a déjà donné une belle couronne de sept enfants.

Disons encore qu'il est l'auteur de ces délicieux *Conseils aux Amis de mon Patronage*, qui devraient être entre les mains de tous les catholiques militants.

Nos plus vives félicitations à notre grand frère que nous admirons et que nous nous efforçons de plus en plus d'imiter.

Le Messager Syndical.

Discours prononcé par S. S. Pie XI

à l'audience Française du Pèlerinage commémorant le 40^e anniversaire de l'Encyclique « Rerum Novarum », le jeudi 14 mai 1931.

C'est avec la plus profonde joie, avec une vraie consolation pour notre Cœur Paternel, que nous vous accueillons, Chers Enfants, et que nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous, dans la maison du Père commun, cette maison qui n'est jamais tant la maison du Père, que lorsqu'elle est remplie de si bons fils, surtout quand ces fils viennent de France, de notre chère France.

Tout ce que nous venons de voir, tout ce que nous venons d'entendre, chers enfants, est magnifique, à commencer par votre offrande vraiment généreuse, par vos cadeaux, si riches dans leur diversité et dans leur splendeur ; tout, jusqu'à la parole de cet éminent guide, le Cardinal de Lyon, qui a voulu et si relever encore ce qui était déjà si beau et si éloquent dans les faits ; car, le voilà le fait hautement éloquent, celui qui pour le cœur paternel est incomparablement bon, consolant, chers enfants, chers fils, le voilà ce fait, votre visite, votre si filiale au Père commun de vos âmes.

On dirait, chers enfants, que vous avez entendu la grande, la puissante voix de Notre Grand Prédecesseur Léon XIII, cette voix qui lança au monde avec une splendeur unique qui rappela au monde les grands principes les grandes doctrines de la foi chrétienne, de la justice chrétienne, de la charité chrétienne, sur le terrain du travail qui avait tant besoin d'être arrosé par cette pluie du Ciel.

Vous avez entendu cette grande voix, vous êtes venus... Vous êtes venus célébrer le quarantième anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*. Mais, on peut bien le dire, c'est plus que la solennité de ce document si grand, si beau, si glorieux, c'est votre fête à vous, chers enfants, que nous fêtons avec vous. C'est la fête du travail chrétien, inspiré par Dieu dans la tradition catholique, de toutes les nations chrétiennes si parfaitement représentées.

Quand nous voyons, en effet, et dans le fait, tellement unis dans une pleine union de pensée, de sentiments, d'action aussi, les travailleurs et les dirigeants du travail, tous ceux qui doivent contribuer et coopérer, afin que le travail donne ce que l'on est en droit d'en attendre ; quand nous voyons, d'une part le labeur généreux, intelligent et d'autre part, l'intelligence de direction et les moyens, ressources financières, tout ce qui coopère dans l'union, l'unanimité (naturellement c'est la stérilité inévitable). Voilà ce que nous voyons, chers enfants, ce que votre présence signifie : la réalisation la plus belle de ce que Léon XIII demandait au monde du travail par son Encyclique *Rerum Novarum*.

Nous vous félicitons, chers enfants, en vous voyant dans cette magnifique

INAUGURATION DU TABLEAU OFFERT PAR LES SYNDICATS CHRETIENS AU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL



(I.S.C.) La Confédération internationale des Syndicats Chrétiens et les Internationales chrétiennes des métiers ont offert au Bureau International du Travail un tableau, qui vient d'être placé dans le vestibule du Bureau à Genève.

Le tableau, qui mesure 6 m. sur 3 m., représente le Christ devant l'atelier de Nazareth, ayant déposé les outils de son travail et parlant à un groupe de travailleurs habillés de vêtements de travail modernes.

L'idée maîtresse de cette œuvre artistique, due au pinceau du maître français, M. Maurice Denis, est de montrer la dignité du travail que le Christ a voulu sanctifier pour tous les jours par son divin exemple.

M. Pauwels (Belgique), vice-président et M. Serrarens (Pays-Bas), se-

crétaire général de la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens, ont pris la parole pour exprimer l'esprit d'attachement des syndicats chrétiens aux principes et buts de l'Organisation Internationale du Travail.

Au nom du Conseil d'Administration, le vice-président, M. E. Poulton, remplaçant le président, M. Arthur Fontaine, empêché pour cause de maladie, a accepté le don du mouvement syndical chrétien international avec des paroles de vive sympathie pour l'idée élevée que le tableau exprime d'une manière si réussie.

Le Directeur du Bureau International du Travail, M. Albert Thomas, a remercié les donateurs de la collaboration ininterrompue, constante, et efficace que, malgré certains incidents,

les travailleurs chrétiens continuent à apporter à l'Organisation Internationale du Travail.

En rappelant le rôle immense que la doctrine chrétienne a rempli, le rôle qu'elle a été appelée à jouer dans la suppression de l'esclavage, dans l'émancipation progressive des travailleurs à travers les différentes formes d'organisation industrielle, il croyait pouvoir dire que la tradition chrétienne s'affirme de plus en plus. Il a exprimé l'espoir que tous ensemble fassent un travail efficace qui conduira vers la justice et la paix.

Tous les orateurs, ainsi que les quelque quinze syndicalistes chrétiens assistant à la Conférence Internationale du Travail ont reconnu la haute valeur artistique de cette œuvre du maître français Maurice Denis.

VISITEZ A NANTES
LES
GRANDS MAGASINS

DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS
ET
LE MEILLEUR MARCHÉ

OPTIQUE de PARIS
de PHARMACIE de PARIS place NANTES

Prix imbattable
Lunettes Pince-Nez
Qualité-Précision
Exécution des Ordonnances
Réparations et Transformations

unité, dans cette union de volonté, de cœur, d'action aussi.

Nous félicitons aussi tous ceux qui ont coopéré et coopèrent à ces magnifiques résultats, à ces succès où sont en jeu les causes les plus belles, les plus élevées, les plus désirables, jusqu'à la gloire de Bon Dieu, jusqu'au salut des âmes.

Nous vous félicitons... Nous bénissons d'une bénédiction particulière tous ceux qui concourent à cette œuvre de collaboration, qui unissent leurs efforts, qui consacrent le meilleur de leurs énergies, de leur intelligence, de leur activité, de leurs ressources.

Nous sommes heureux de vous recevoir, chers enfants, dans la maison du Père, de féliciter et de bénir votre épiscopat, si dignement représenté, et votre clergé, le clergé français si généreux, si brave et si courageux à travers tant de difficultés, conservant tant d'énergie et de zèle pour le bien de vos âmes, et pour vos intérêts aussi bien spirituels que matériels.

Nous ne pouvons pas nous empêcher, chers enfants, de considérer encore ce que vous avez pu supporter de difficultés pour venir nous apporter une si belle consolation dans des temps si difficiles ; dans toutes les circonstances de la vie, même au cours de crise économique, vous avez dans vos cœurs de fils et de filles la générosité suffisante pour le faire.

Devant encore avoir la consolation de vous revoir, chers enfants, de vous adresser la parole paternelle demain, nous aurons la joie d'avoir avec vous et ceux qui sont attachés par union à la Mère Romaine et au Père commun de vos âmes, la grande audience que nous désirons depuis si longtemps.

Dans un voisinage si rapproché de cette nouvelle audience, nous ne pouvons pas ajouter de parole, d'autant que les choses sont déjà si éloquentes par elles-mêmes. Ce fait, votre geste, votre visite, votre présence, votre tenue, votre accueil, votre manifestation, vos dons, tout ceci est tellement éloquent, vraiment merveilleux.

Nous voulons seulement y ajouter cette bénédiction apostolique que vous êtes venus chercher, une grande Bénédiction, chers enfants, si grande qu'elle peut suffire, non seulement à tous, à chacun, à chacun des présents ici, s'étendant aux choses comme à vos chères personnes, à ce que chacun porte dans la pensée et dans le cœur, c'est-à-dire vos familles, vos parents, vos fils, vos vieux vétérans de la vie que vous avez dans vos maisons et tout particulièrement s'il y en a, vos malades, car ils ont un droit tout particulier à la consolation, c'est-à-dire, chers enfants, chers fils et chères filles de travail, c'est dire aussi votre travail, c'est-à-dire vos intérêts temporels, car le travail est un moyen de votre subsistance ; c'est dire, chers enfants, une grande Bénédiction selon toutes vos intentions et vos désirs, une grande Bénédiction que nous voulons répandre sur tous, sur vos frères et sœurs de travail partout où ils sont, c'est-à-dire dans vos villes, dans vos villages, vos départements, vos diocèses, c'est-à-dire dans toute la France.

La C. F. T. C. et la Crise Economique

Le problème des salaires

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens envisage principalement la crise économique sous les aspects qui intéressent le plus directement les ouvriers et les employés : coût de la vie, salaires, prix de revient.

Elle estime qu'en échange d'un effort consciencieux, le travailleur doit obtenir une rémunération qui lui permette d'atteindre à un « niveau de vie » convenable et, si possible, en constante élévation. Cette

juste rétribution ne saurait être diminuée dans la mesure où elle est nécessaire à l'existence normale, comportant un légitime développement de la personnalité physique, intellectuelle, morale et sociale.

Le maintien des salaires à un niveau suffisant est de nature à intensifier la production et la consommation. D'une part, une impression psychologique de confiance, de sécurité dans l'entreprise, ne peut qu'accroître le rendement. D'autre part, un confort suffisant, au foyer de l'ouvrier ou de l'employé est un élément d'activité pour le commerce national.

Pour supporter la valeur pratique et la portée générale d'une réduction éventuelle des salaires, il convient de souligner que ceux-ci ne constituent qu'une fraction du prix de revient ; à cet égard, leur influence, qui peut être sensible dans les industries extractives et dans toutes celles qui fournissent les matières premières, est beaucoup moins marquée dans les autres branches d'activité.

Avant la guerre, la rétribution du travail était loin, dans un grand nombre de métiers, de répondre aux nécessités. Si les circonstances ultérieures ont permis à certains salariés de réaliser un ensemble de plus justes conditions de vie, il ne serait pas admissible que cette situation fut réduite avant que le coût de l'existence ait diminué. Etant donné, d'autre part, que les dépenses domestiques ne se limitent pas aux frais d'alimentation et d'entretien, on ne saurait se baser sur ces derniers éléments seuls pour bien justifier ou calculer une baisse des salaires.

Les syndicats chrétiens accordent une grande importance à toutes les institutions officielles ou privées qui facilitent l'épargne ou augmentent le pouvoir d'achat du salaire. Ils apprécient hautement le régime des assurances sociales, aussi bien que les lois sur les habitations à bon marché et les divers avantages consentis aux familles nombreuses. Ils souhaitent la généralisation des allocations familiales et l'introduction d'un système rationnel et efficace d'assurances contre le chômage.

La C.F.T.C. fait observer que les salaires réels sont, en France, notablement inférieurs aux taux pratiqués dans les autres grandes nations industrielles, exception faite pour l'Italie. Par ailleurs, dans certains de ces pays, la situation économique a été influencée par des phénomènes que la France n'a pas connus. Dans plusieurs États aussi, la diminution relative des salaires avait été précédée d'une baisse sensible du coût de la vie, circonstance qui ne s'est pas produite en France.

Eléments de solution

Pour résoudre les difficultés actuelles et obtenir, s'il se peut, un accroissement de prospérité grâce au maintien, à l'élévation même des salaires, une collaboration loyale est indispensable entre de multiples éléments et d'abord entre ceux qui participent à la vie même d'une entreprise, d'une même industrie, d'une même collectivité nationale.

La question des salaires suppose une entente constante entre le patronat et les salariés. Le syndicalisme chrétien est plus que jamais convaincu de la nécessité, de l'efficacité d'organismes paritaires, tels que les conseils d'entreprises et les commissions mixtes, et de réglementations corporatives au moyen de contrats collectifs de travail.

Un effort de coordination est à réaliser, moins peut-être sous la forme de perfectionnements techniques qu'au moyen d'ententes qui évitent la multiplication des intermédiaires, les excès de la concurrence et les déperditions de toute nature qui en résultent.

Ces libres tentatives doivent être soutenues, stimulées, orientées par les pouvoirs publics. Il appartient notamment à ceux-ci d'exercer une politique douanière vigilante et souple, exempte à la fois de rigidité et de fantaisie. L'exécution d'un plan d'outillage national et

colonial, auquel le Conseil National Economique a travaillé depuis quelques années, atténuerait actuellement le chômage et donnerait à notre patrie, pays de transit et de tourisme, de nouveaux moyens de prospérité.

La C.F.T.C. estime que les essais d'organisation devaient porter en particulier sur ce qui touche au crédit et à la consommation. Produire est bien, mais des expériences faites par certains grands pays industriels montrent que le vrai problème est celui des débouchés. Le travail de prospection de nouveaux marchés devrait prendre une importance qu'il n'a pas eue jusqu'ici. Commissionnaires, exportateurs, agents de publicité, comme les employés voyageurs, représentants, vendeurs, ont à jouer un rôle de premier plan.

Les syndicalistes chrétiens restent persuadés que l'application des lois sociales, quelquefois différée en une période d'intense activité économique, devrait être plus exacte dans un temps de chômage. Les lois sur la durée du travail ; journée de huit heures, repos hebdomadaire devraient jouer d'une manière plus efficace. Des formes nouvelles, comme celle du travail à mi-temps, pourraient être essayées plus aisément. La semaine anglaise serait susceptible de nouvelles extensions, qui, en admettant peut-être une certaine réduction de la durée du travail hebdomadaire, n'impliqueraient pas nécessairement une réduction du salaire.

Le travail d'organisation et de coopération ne doit pas s'arrêter aux frontières de chaque pays ; la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, lors de sa réunion du Conseil qu'elle a tenu à Bordeaux en Janvier dernier, a adopté à cet égard quelques résolutions importantes, dont voici la plus caractéristique :

« Poursuivre une politique de rapprochement économique en vue d'abaisser par une action concertée, les barrières douanières et multiplier les ententes destinées à faciliter à tous les pays, dans les conditions normales, l'écoulement de leurs produits ou l'acquisition de matières premières ou de moyens susceptibles d'assurer leur développement économique... »

Mais tout cela, on ne saurait trop le répéter, suppose l'esprit et la pratique de la collaboration. Depuis les lendemains de la guerre, de notables progrès ont été réalisés dans cette voie, notamment par le moyen de conseils ou de comités officiels dont le principal exemple est celui du Conseil National Economique. Ceux qui ont toujours préconisé de telles formules, en les basant sur une doctrine de justice et de charité, ne peuvent que se réjouir de voir s'effectuer autour d'eux un pareil ralliement de toutes les bonnes volontés.

(Congrès confédéral 2425 Mai 1931)

droits de chacun seront respectés.

La Confédération rappelle ce même principe, lors de son premier Congrès fédéral de mai 1920, dans une déclaration votée à l'unanimité.

Si les syndicats chrétiens se sont toujours déclarés animés du désir de constituer de pareilles commissions, c'est que cela leur paraît absolument indispensable pour assurer le progrès social dans la Justice.

Le régime économique moderne est organisé de telle manière qu'il ne peut y avoir de production sans le concours de ces deux éléments, indispensables l'un à l'autre : le travail et le capital.

Le chaos trop souvent constaté dans l'économie, avec les conflits sociaux qui en découlent, provient directement d'un manque d'organisation de contacts réguliers entre ces deux éléments : le patronat représentant le capital, les organisations syndicales représentant les ouvriers. Il était donc naturel que les travailleurs soucieux de mettre de l'ordre dans la production adhèrent à la création de commissions mixtes. En cela, ils ont été vivement encouragés par les plus hautes autorités, et la Sacrée Congrégation du Concile, dans sa lettre à Mgr Liénart (Juin 1929), déclare que : « L'Eglise veut que les associations syndicales soient des instruments de concorde et de paix et dans ce but, elle suggère l'utilisation de Commissions Mixtes comme un moyen d'union entre elles ».

Pour répondre à cette pressante sollicitation, la Confédération des Travailleurs chrétiens et la Confédération Française des Professions, association patronale animée d'esprit chrétien, décidaient de renouveler en 1930 une tentative faite précédemment en 1926.

Sur leur initiative concertée, une première réunion eut lieu le 24 mars ; les deux groupements avaient, au préalable, procédé à la désignation de leurs délégués qui étaient au nombre de 18 pour chacun d'eux. Cette première séance fut surtout une prise de contact au cours de laquelle les présidents des deux Confédérations expliquèrent tour à tour comment ils envisageaient le fonctionnement du nouvel organisme. Ce choix d'une méthode de travail fut assez laborieuse. De part et d'autre, on se rendait bien compte de l'existence d'un certain nombre de difficultés ; l'expérience nous montra qu'elles étaient réelles, et nous en révéla d'autres. De plus, les délégations étant confédérales et comprenant des personnes appartenant à des professions diverses, les travaux à entreprendre ne pouvaient avoir qu'un intérêt général, commun à toutes.

Au cours de cette première délibération, le nouvel organisme choisit le titre de « Comité interprofessionnel Mixte », réservant celui de « Commission Mixte » aux délégués des groupes d'une même profession, dont la constitution fut également décidée.

Afin de permettre aux membres du Comité de se faire une opinion sur le sujet très discuté de la Rationalisation, il fut convenu que cette question serait étudiée au cours des séances à venir. Le concours de compétences éprouvées en la matière serait sollicité.

C'est ainsi que le 11 Octobre 1930, M. Devinat, ancien directeur de l'Office international de l'Organisation Scientifique du Travail de Genève, vint parler de la Rationalisation en général.

Le 15 novembre, le R. P. Danset, de « L'Action Populaire », parla de la Rationalisation au point de vue moral. Le 21 Mars 1931, M. Lacoïn, ancien ingénieur des chemins de fer de Paris à Orléans et des Etablissements Citroën, entreprit le Comité interprofessionnel de la Rationalisation au point de vue technique. Il reste, pour que l'étude soit complète, à envisager du point de vue social et à tirer des conclusions.

Pendant que se poursuivaient

ces travaux, le comité avait chargé deux de ses membres, M. Lesaffre, pour la C. F. P., Pérès, pour la C. F. T. C., de procéder à une enquête concernant les conventions collectives existantes, en essayant de connaître celles d'entre elles qui ont organisé des commissions mixtes.

Il ressort des premiers documents consultés que la loi de 1919 a reçu une application intéressante et trop peu connue. Les prochains travaux du Comité interprofessionnel Mixte (C. I. M.) porteront donc sur les expériences vécues, et l'on s'attachera plus particulièrement à mettre en relief les causes des échecs ou des succès.

Grâce aux contacts, ainsi établis, et aux efforts de compréhension réciproques, le rapprochement désirable et si vivement souhaité du travail et du capital est en train de devenir une réalité.

J. P.

Le Comité Interprofessionnel mixte

La constitution de commissions composées de représentants d'une part, des travailleurs et d'autre part, des patrons a toujours été souhaité et réclamée par les syndicats chrétiens.

Nous trouvons l'expression de ce désir maintes fois affirmé tout au long de l'histoire de nos syndicats, en commençant par celle des Employés du Commerce et de l'Industrie de Paris dont les origines remontent à 1887.

Lors de sa constitution, la C. F. T. C. place en tête de ses statuts une déclaration de principes dans laquelle il est dit, entre autres choses :

« La C. F. T. C. entend réaliser ces transformations économiques nécessaires, non par la lutte des classes, mais par l'éducation et la collaboration des éléments producteurs réunis dans des groupes distincts reliés par des organismes mixtes où l'indépendance et les

par les améliorations de situation qu'il procure.

La Mutualité est un service pratique qui doit exister dans toutes les organisations syndicales pour compléter l'effet des Assurances Sociales et faire ainsi bénéficier nos camarades qui ne sont pas assujettis à cette loi des mêmes avantages que les autres.

Les Samedis de chômage, qu'il faut créer de plus en plus, ont une très grosse importance surtout pour les Travailleurs soumis à des chômages périodiques. Les employés eux-mêmes ont tout intérêt à en faire partie, bien que pour eux cette nécessité se fasse moins sentir.

SERVICES CORPORATIFS

Ces services sont appelés à prendre une grande extension et à venir en aide aux Syndicats eux-mêmes. Ainsi l'escompte sur facture, qui est préférable à l'escompte sur présentation de la carte. En effet, cette seconde façon de faire offre moins d'avantages aux syndiqués et bien souvent le mérite n'en est pas attribué aux Syndicats.

Achats en commun.— Service existant dans plusieurs Syndicats, demande beaucoup de dévouement et de prudence, de la part de ceux qui en

ont chargés. Ce service est à recommander car il peut donner des bénéfices intéressants.

Restaurants syndicaux. — Œuvre très intéressante là où elle peut fonctionner ; car la question du local est souvent difficile à résoudre et devient une lourde charge pour le Syndicat.

Maisons de repos. — Il est à souhaiter que le nombre de ces maisons augmente ; elles permettent à nos syndiqués de venir s'y reposer et passer entre eux d'agréables vacances.

Coopératives de production. — Existente très peu ; c'est un moyen de revendication très efficace, mais qui demande beaucoup de prudence.

Crédit Mutuel. — Les Caisses de ce genre prennent en dépôt les économies des Travailleurs, en leur servant un intérêt égal sinon supérieur à celui de la Caisse d'Epargne. Elles prêtent cet argent à un taux très bas et viennent ainsi en aide au Crédit Immobilier, et permettent l'application de la loi Loucheur.

Actionnariat Syndical. — Qui avec les économies des Travailleurs achète des actions dans les grandes entreprises, permet de faire aboutir bien des revendications en faisant pression

sur les Conseils d'Administration de ces Sociétés. Une belle application de ce service a été faite par les Employés de la Compagnie de Chemins de Fer d'Orléans qui possèdent déjà 800 actions de leur Compagnie.

Cet exposé rapide montre, en raccourci, combien au seul point de vue matériel, les Travailleurs ont intérêt à se syndiquer ; sûrs que dans nos organisations ils trouveront toujours l'appui dont ils pourraient avoir besoin au cours de leur existence.

J. R.

(1) Compte-rendu du cours de M. Schmidt, Secrétaire général de l'Union Régionale parisienne.

SYNDIQUES !

Vous pouvez réaliser d'appréciables économies en effectuant vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent des remises à nos adhérents. Demandez la liste à la Permanence de vos Syndicats.

FAITES TOUS VOS ACHATS A

LA TABLE D'HONNEUR ET LE COIN DES NANTAIS au Congrès Confédéral

Les MESSAGES de notre RÉGION

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Jacqueline Templet, fille de notre camarade Joseph Templet, du Syndicat du Livre de Nantes ;

Louis Fromy, fils de notre camarade Pierre Fromy, du Syndicat des Employés de Nantes ;

Nos félicitations aux heureux parents, et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de :

M. Eugène Perrier, fils de notre camarade Eugène Perrier, du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire ;

Mlle Simone Austin, du Syndicat des Employés de Nantes, avec M. Glénius ;

M. René Mauduy de la Grève, du Syndicat des Employés de Nantes, Mlle Annie Leborgne ;

M. Roger Renelleau, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mlle Germaine Brémond.

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

M. Robert Limes, du Syndicat de l'Ameublement de Nantes, décédé dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

Mlle Suzanne Touquet, du Syndicat de l'Aiguille (Section Nouveauté) de Nantes, décédée dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

M. Mandin, frère de Mlle Mandin, du Syndicat des Employés de Nan-

tes, décédé dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

M. Billy, père de Mlle Odette Billy, du Syndicat de l'Aiguille (Section Nouveauté) de Nantes ;

M. Romé, frère de notre camarade Robert Romé, du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire ;

À nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

UNION REGIONALE

Nouveau Syndicat

Le Syndicat Chrétien des Ardoisiers d'Angers, le dernier-né de notre Union Régionale, a constitué son Conseil d'Administration comme suit :

Brochard Jean, président ; Lescielon Joseph, secrétaire ; Mailliet Alphonse, trésorier ; Moineau Jean-Baptiste et Le Luch Michel, membres.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue et nos plus vives félicitations à tous les animateurs de ce nouveau groupement.

□ □ □

Réunion du Conseil de l'Union Régionale

21 JUIN 1931

Léon Buerne, Président d'honneur de l'Union Régionale, ouvre

Nouveau succès pour les nôtres aux Elections Prud'homales de Cherbourg

Commercé. — 1^{re} catégorie

Dasboville (C. F. T. C.)	89 voix	ELU
Passully (C. F. T. C.)	88	ELU
Candidats C. G. T.	21-29	

2^e tour

2^e Catégorie

Le Vaslot (C. F. T. C.)	21 voix	17 voix	ELU
Fiquet (C. F. T. C.)	25	17	ELU

Industrie. — 3^e Catégorie

Candidats C. G. T.	103-105 voix	41-41 voix	
IFeury (C. F. T. C.)		51	ELU
Verdier (C. F. T. C.)		58	ELU

4^e Catégorie

Josse (C. F. T. C.)	32 voix	26 voix	
Mlle Canu (C. F. T. C.)	38	26	
Candidats C. G. T.	33-34	30-30	ELUS



par les améliorations de situation qu'il procure.

La Mutualité est un service pratique qui doit exister dans toutes les organisations syndicales pour compléter l'effet des Assurances Sociales et faire ainsi bénéficier nos camarades qui ne sont pas assujettis à cette loi des mêmes avantages que les autres.

Les Samedis de chômage, qu'il faut créer de plus en plus, ont une très grosse importance surtout pour les Travailleurs soumis à des chômages périodiques. Les employés eux-mêmes ont tout intérêt à en faire partie, bien que pour eux cette nécessité se fasse moins sentir.

SERVICES CORPORATIFS

Ces services sont appelés à prendre une grande extension et à venir en aide aux Syndicats eux-mêmes. Ainsi l'escompte sur facture, qui est préférable à l'escompte sur présentation de la carte. En effet, cette seconde façon de faire offre moins d'avantages aux syndiqués et bien souvent le mérite n'en est pas attribué aux Syndicats.

Achats en commun.— Service existant dans plusieurs Syndicats, demande beaucoup de dévouement et de prudence, de la part de ceux qui en

ont chargés. Ce service est à recommander car il peut donner des bénéfices intéressants.

Restaurants syndicaux. — Œuvre très intéressante là où elle peut fonctionner ; car la question du local est souvent difficile à résoudre et devient une lourde charge pour le Syndicat.

Maisons de repos. — Il est à souhaiter que le nombre de ces maisons augmente ; elles permettent à nos syndiqués de venir s'y reposer et passer entre eux d'agréables vacances.

Coopératives de production. — Existente très peu ; c'est un moyen de revendication très efficace, mais qui demande beaucoup de prudence.

Crédit Mutuel. — Les Caisses de ce genre prennent en dépôt les économies des Travailleurs, en leur servant un intérêt égal sinon supérieur à celui de la Caisse d'Epargne. Elles prêtent cet argent à un taux très bas et viennent ainsi en aide au Crédit Immobilier, et permettent l'application de la loi Loucheur.

Actionnariat Syndical. — Qui avec les économies des Travailleurs achète des actions dans les grandes entreprises, permet de faire aboutir bien des revendications en faisant pression

sur les Conseils d'Administration de ces Sociétés. Une belle application de ce service a été faite par les Employés de la Compagnie de Chemins de Fer d'Orléans qui possèdent déjà 800 actions de leur Compagnie.

Cet exposé rapide montre, en raccourci, combien au seul point de vue matériel, les Travailleurs ont intérêt à se syndiquer ; sûrs que dans nos organisations ils trouveront toujours l'appui dont ils pourraient avoir besoin au cours de leur existence.

J. R.

(1) Compte-rendu du cours de M. Schmidt, Secrétaire général de l'Union Régionale parisienne.

SYNDIQUES !

Vous pouvez réaliser d'appréciables économies en effectuant vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent des remises à nos adhérents. Demandez la liste à la Permanence de vos Syndicats.

FAITES TOUS VOS ACHATS A

LA TABLE D'HONNEUR ET LE COIN DES NANTAIS au Congrès Confédéral

Les MESSAGES de notre RÉGION

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Jacqueline Templet, fille de notre camarade Joseph Templet, du Syndicat du Livre de Nantes ;

Louis Fromy, fils de notre camarade Pierre Fromy, du Syndicat des Employés de Nantes ;

Nos félicitations aux heureux parents, et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de :

M. Eugène Perrier, fils de notre camarade Eugène Perrier, du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire ;

Mlle Simone Austin, du Syndicat des Employés de Nantes, avec M. Glénius ;

M. René Mauduy de la Grève, du Syndicat des Employés de Nantes, Mlle Annie Leborgne ;

M. Roger Renelleau, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mlle Germaine Brémond.

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

M. Robert Limes, du Syndicat de l'Ameublement de Nantes, décédé dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

Mlle Suzanne Touquet, du Syndicat de l'Aiguille (Section Nouveauté) de Nantes, décédée dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

M. Mandin, frère de Mlle Mandin, du Syndicat des Employés de Nan-

tes, décédé dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

M. Billy, père de Mlle Odette Billy, du Syndicat de l'Aiguille (Section Nouveauté) de Nantes ;

M. Romé, frère de notre camarade Robert Romé, du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire ;

À nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

UNION REGIONALE

Nouveau Syndicat

Le Syndicat Chrétien des Ardoisiers d'Angers, le dernier-né de notre Union Régionale, a constitué son Conseil d'Administration comme suit :

Brochard Jean, président ; Lescielon Joseph, secrétaire ; Mailliet Alphonse, trésorier ; Moineau Jean-Baptiste et Le Luch Michel, membres.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue et nos plus vives félicitations à tous les animateurs de ce nouveau groupement.

□ □ □

Réunion du Conseil de l'Union Régionale

21 JUIN 1931

Léon Buerne, Président d'honneur de l'Union Régionale, ouvre

par les améliorations de situation qu'il procure.

La Mutualité est un service pratique qui doit exister dans toutes les organisations syndicales pour compléter l'effet des Assurances Sociales et faire ainsi bénéficier nos camarades qui ne sont pas assujettis à cette loi des mêmes avantages que les autres.

Les Samedis de chômage, qu'il faut créer de plus en plus, ont une très grosse importance surtout pour les Travailleurs soumis à des chômages périodiques. Les employés eux-mêmes ont tout intérêt à en faire partie, bien que pour eux cette nécessité se fasse moins sentir.

SERVICES CORPORATIFS

Ces services sont appelés à prendre une grande extension et à venir en aide aux Syndicats eux-mêmes. Ainsi l'escompte sur facture, qui est préférable à l'escompte sur présentation de la carte. En effet, cette seconde façon de faire offre moins d'avantages aux syndiqués et bien souvent le mérite n'en est pas attribué aux Syndicats.

Achats en commun.— Service existant dans plusieurs Syndicats, demande beaucoup de dévouement et de prudence, de la part de ceux qui en

ont chargés. Ce service est à recommander car il peut donner des bénéfices intéressants.

Restaurants syndicaux. — Œuvre très intéressante là où elle peut fonctionner ; car la question du local est souvent difficile à résoudre et devient une lourde charge pour le Syndicat.

Maisons de repos. — Il est à souhaiter que le nombre de ces maisons augmente ; elles permettent à nos syndiqués de venir s'y reposer et passer entre eux d'agréables vacances.

Coopératives de production. — Existente très peu ; c'est un moyen de revendication très efficace, mais qui demande beaucoup de prudence.

Crédit Mutuel. — Les Caisses de ce genre prennent en dépôt les économies des Travailleurs, en leur servant un intérêt égal sinon supérieur à celui de la Caisse d'Epargne. Elles prêtent cet argent à un taux très bas et viennent ainsi en aide au Crédit Immobilier, et permettent l'application de la loi Loucheur.

Actionnariat Syndical. — Qui avec les économies des Travailleurs achète des actions dans les grandes entreprises, permet de faire aboutir bien des revendications en faisant pression

sur les Conseils d'Administration de ces Sociétés. Une belle application de ce service a été faite par les Employés de la Compagnie de Chemins de Fer d'Orléans qui possèdent déjà 800 actions de leur Compagnie.

Cet exposé rapide montre, en raccourci, combien au seul point de vue matériel, les Travailleurs ont intérêt à se syndiquer ; sûrs que dans nos organisations ils trouveront toujours l'appui dont ils pourraient avoir besoin au cours de leur existence.

J. R.

(1) Compte-rendu du cours de M. Schmidt, Secrétaire général de l'Union Régionale parisienne.

SYNDIQUES !

Vous pouvez réaliser d'appréciables économies en effectuant vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent des remises à nos adhérents. Demandez la liste à la Permanence de vos Syndicats.

FAITES TOUS VOS ACHATS A

LA TABLE D'HONNEUR ET LE COIN DES NANTAIS au Congrès Confédéral

Les MESSAGES de notre RÉGION

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Jacqueline Templet, fille de notre camarade Joseph Templet, du Syndicat du Livre de Nantes ;

Louis Fromy, fils de notre camarade Pierre Fromy, du Syndicat des Employés de Nantes ;

Nos félicitations aux heureux parents, et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de :

M. Eugène Perrier, fils de notre camarade Eugène Perrier, du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire ;

Mlle Simone Austin, du Syndicat des Employés de Nantes, avec M. Glénius ;

M. René Mauduy de la Grève, du Syndicat des Employés de Nantes, Mlle Annie Leborgne ;

M. Roger Renelleau, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mlle Germaine Brémond.

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

M. Robert Limes, du Syndicat de l'Ameublement de Nantes, décédé dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

Mlle Suzanne Touquet, du Syndicat de l'Aiguille (Section Nouveauté) de Nantes, décédée dans la catastrophe du « Saint-Philibert » ;

M. Mandin, frère de Mlle Mandin, du Syndicat des Employés de Nan-

Tél. 123.28

NANTES

R. C. 553

LA CHATELAINNE

Tél. 123.28

SAINT-NAZAIRE

R. C. 553

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES

RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Bolleau et 8, Rue du Chapeau-Rouge — NANTES

BONNETERIE - CHEMISERIE
LINGERIE - CHAPELLERIE

nos syndicats, documentation fournie concernant l'application de la loi sur les Accidents de Travail et les autres lois sociales, inauguration de la maison de repos de la Mi-Cottière à Oudon, achat de 500 exemplaires de l'Encyclopédie *Quadragesimo anno*, tournées de propagande du Propagandiste ouvrier et du Secrétaire général.

Et si nous considérons quelques localités en particulier, nous notons encore :
A Nantes, développement considérable de la Société de Crédit Immobilier Familial, qui a reçu ces jours derniers sa 1.000^e demande de construction ; participation au Pèlerinage de la France du Travail à Rome par l'envoi de près d'une trentaine de syndiqués ; démarches auprès de l'Inspection du Travail pour le respect des lois ; célébration de la Fête du Travail ; succès aux examens chez les élèves des cours professionnels féminins ; abonnement de tous les conseillers du syndicat des Employés au « Syndicalisme Chrétien » et à « L'Employé » ; participation à tous les Congrès ; organisation de promenades éducatives par les syndicats féminins ; services rendus par les bureaux de placement ; progression sensible des effectifs chez les Cheminots ; célébration brillante de la St-Jean-P.-L. par le syndicat du Livre ; vœux en faveur des congés payés et des allocations familiales émis par les syndicats ouvriers lors de leur Assemblée générale ; organisation d'un service procurant du travail à domicile aux ouvrières.

A La Montagne, organisation d'une Journée Sociale très réussie, avec la participation du Président et du Propagandiste ouvrier de l'Union Régionale.
A Saint-Nazaire, organisation également d'une Journée Sociale, par les syndicats féminins, avec la participation des autres syndicats de l'Union Nazairienne, ainsi que du Président et du Secrétaire général de l'Union Régionale ; préparation active des élections prud'hommals par les syndicats d'Employés et le Président de l'Union Locale ; célébration de la Fête du Travail.

A Angers, présentation de revendications concernant la semaine anglaise, les vacances payées, et les heures supplémentaires ; organisation d'une journée de propagande, avec le concours du Secrétaire général de l'Union Régionale.

A Saumur, fondation, comme on l'a vu plus haut, d'un nouveau syndicat et d'une Union Locale, et établissement d'une convention entre les syndicats chrétiens d'employés et l'Union des commerçants détaillants, concernant l'application de la loi de huit heures, avec semaines anglaises, congés payés et repos hebdomadaire tous les dimanches.

A Cholet, préparation d'une grande journée sociale pour le 26 juillet, avec le concours de plusieurs personnalités des milieux ecclésiastiques, patronaux et ouvriers.

A Poitiers, visite de Mlle Graff, Secrétaire générale de l'Union Centrale des Syndicats féminins de l'Abbaye, le 16 mars ; succès notables aux examens de fin d'année des cours professionnels féminins.
A Bressuire et à Thouars, visite de Marcel Poimboeuf, Secrétaire général de la Fédération française des Syndicats Chrétiens d'Employés, les 16 et 17 Mars.

A Châtelleraut, commémoration de l'Encyclopédie « Rerum Novarum » et célébration de la Fête du Travail ; achat de 20 nouvelles actions par la Caisse d'actionnaire des Cheminots.

Par ailleurs, presque tous nos syndicats ont commencé à souscrire pour nos camarades grévistes du Textile du Nord, une quinzaine d'entre eux seulement nous ont fait connaître à ce jour le résultat de leur première souscription.
Le Président est heureux de constater, par ce qui vient d'être énuméré, et par ce qu'on court échange de vœux après encore, l'activité réelle et le progrès continu du syndicalisme chrétien, sa vitalité et son efficacité dans notre région.

La parole passe ensuite à André Duhamel, conseiller du Syndicat des Employés de Nantes, et conseiller prud'homme, pour le

Compte-rendu du Congrès National de la C. F. T. C.

André Duhamel fait de ce Congrès, qui eut lieu les 24 et 25 Mai dernier, à Paris, un compte-rendu très exact et fort bien adapté à son auditoire, qui, vivement intéressé, l'écoute avec la plus grande attention. Aussi le Président lui exprime-t-il ses remerciements les plus vifs.

Nous regrettons de ne pas avoir la place de transcrire ici tout ce compte-rendu. Nous donnons plus haut le texte des vœux qui ont été émis à la suite des remarquables études et rapports qui ont été faits au cours de ce Congrès. Un court aperçu des deux journées a pu permettre, dans notre numéro de juin, à nos lecteurs, de se rendre compte de son importance.

Au cours de l'échange de vœux qui suit, l'Assemblée émet à son tour le vœu que tous les moyens légaux soient employés énergiquement pour que, dans la période de crise économique actuelle, cesse cet état de choses paradoxal qui consiste dans le fait que plusieurs établissements font faire des heures supplémentaires à certains ouvriers, alors qu'ils débauchent d'autres ouvriers dans d'autres de leurs ateliers.

Séance confédérale d'études de la mi-Juillet

Le programme de la prochaine session confédérale d'études et de pratique syndicale, qui doit avoir lieu les 12, 13 et 14 juillet, à Bierville, est ensuite exposé à l'Assemblée. Lecture est donnée également de l'invitation pressante de la C. F. T. C. à envoyer de nombreux délégués à cette session et de l'appel non moins pressant fait aux Jeunes par la J. S. C. de Paris. Belleval, à son tour, insiste tout particulièrement, exposant les raisons qui font de cette session une source de profits pour tous ceux qui y assistent, et par contre coup pour les organisations qui les ont délégués, en donnant en exemple les divers délégués envoyés par Nantes, des militants actifs, entrepreneurs, autant que dévoués.

Aussi l'Assemblée est-elle d'avis que le plus grand effort soit fait, soit par les syndicats, soit par les unions, pour que les délégués de notre région assistent en grand nombre à la prochaine session. Nantes en a déjà désigné plusieurs, aux autres localités de se fier à son expérience et de l'imiter.

La catastrophe du « St-Philibert »
L'Assemblée s'associe également tout entière au geste du Président de l'Union Nazairienne, qui, au lendemain de la catastrophe du « Saint-Philibert », a adressé au Maire de Nantes une lettre de condoléances, et versé un premier secours de 500 francs pour les familles des victimes, au nombre desquelles se trouvent deux membres de nos syndicats.

Appel aux Employeurs
Le Secrétaire donne encore connaissance d'une lettre adressée par l'intermédiaire de la Presse locale, à tous les employeurs, pour les inviter, dans la période actuelle de crise économique et de chômage, à faire de plus en plus appel à nos services de placement. Il invite toutes les localités de notre Union à agir de même.

Conclusion
Enfin Léon Buernie remercie une fois encore les délégués présents, se félicite de voir notre Union Régionale de plus en plus prospère, et donne à tout le monde rendez-vous pour la prochaine réunion, le 20 septembre, souhaitant de voir l'Assemblée plus nombreuse encore à cette date.

Et la séance est levée.
A. B.

INAUGURATION DE LA MI-COTTIERE
Comme chaque année, nos syndicats chrétiens Nantais ont tenu à célébrer dignement, au jour même de l'Ascension, la fête chrétienne du Travail.

La journée commença par une messe de communion en l'église Saint-Similien, célébrée par M. le Chanoine Cassard, Curé de la Paroisse.

Après l'Evangile, M. l'abbé Ecomard, vicaire de Saint-Similien, commenta comme il convient, avec cour et conviction, les précieux enseignements de « Rerum Novarum » et fit apparaître sous son véritable jour la loi chrétienne du Travail.

Après un petit déjeuner en commun, un bon nombre de syndiqués prirent le train pour aller assister, à Oudon, à la bénédiction et à l'inauguration de la Maison de Repos de la Mi-Cottière.

Ils se retrouvèrent là-bas, dans un site enchanteur, autour d'une table artistiquement préparée, côte à côte avec leurs invités, parmi lesquels :

M. le chanoine Ménard, directeur des Œuvres diocésaines, toujours aussi dévoué ; M. le Curé et M. le Vicaire d'Oudon ; M. Le-Bras, directeur de *L'Echo de la Loire* ; M. le docteur Le Meignen, empêché, avait dû se faire excuser.

A la fin du repas, tout intime, tout familial, le Président de l'Union Nantaise, M. Buernie, dans un toast plein d'à-propos, eut le mot qui convenait pour chacune des personnalités citées plus haut, ainsi que pour les dévoués directrices de la maison, sans oublier tous ceux et toutes celles qui auront à y séjourner. M. Buernie regrette de ne pouvoir dire également à M. le docteur Le Meignen toute la reconnaissance que les syndicats chrétiens lui doivent, dans cette magnifique propriété qui était, hier encore, la sienne. Il se félicite des progrès considérables du syndicalisme chrétien dans la région et dit entrevoir un avenir plus beau encore, la voix de nos grands pères sociaux étant de plus en plus écoutée.

Mlle Drouart, présidente du Syndicat des Dames Employées, parlant au nom des syndicats féminins, qui ont beaucoup plus que les autres à bénéficier de cette maison, dit toute sa reconnaissance à M. Buernie, le grand réalisateur de l'œuvre qui nous réjouit. Et elle offre à Mme Buernie, dont l'abnégation égale le dévouement de son mari, une belle gerbe de fleurs.

Puis, après quelques mots charmants, également de M. le Curé et de M. le Chanoine Ménard, la maison est bénie et consacrée au Sacré-Cœur.

Et tout le monde s'égayait à travers les allées pour jurer toute la fin de la journée de la belle nature et de l'air pur qui font le charme inépuisable de la Mi-Cottière.

RUTH BELLER.

INDRET
SYNDICAT DE L'ARSENAL
Siège Social : Maison Syndicale, rue des Grandes-Vignes, LA MONTAGNE
Permanence et Bibliothèque ouvertes chaque samedi de 10 h. 15 à 11 h. 30.

ECHOS !
Après ces journées si belles et si reconfortantes pour nous, au cours desquelles il y a deux mois nous fêtions dignement le 40^e anniversaire de l'Encyclopédie « Rerum Novarum », allons-nous rester, membres de notre organisation professionnelle, tranquillement dans notre petit coin d'atelier, et ne pas continuer notre travail de propagande autour de nous ? Allons-nous rester inactif dans notre milieu ?

Après le matin, sur les enseignements de « Rerum Novarum », que de nobles et enthousiastes paroles avoient entendues ensuite de la part de notre propagandiste Bachelier, qui a su s'épancher d'une façon toute particulière vis-à-vis de nous au cours des séances d'études et du concert du 3 mai. Se sentant reconfortés, plus instruits, encore une fois nous devons plus que des applaudissements, nous devons nous quitter avec des résolutions sérieuses. Dès le lendemain, dans nos ateliers, nous devons montrer le vrai sens social chrétien à ceux qui hésitent et ne veulent pas comprendre.

Dans notre dernier compte-rendu, nous répétions cette devise : **Catholiques, restez unis partout et toujours, au Patronage et au Syndicat !**
Avions nous fait ce qui devait être fait ?

Il n'est pas trop tard. Mais n'attendons pas trop. Aussi, d'ores et déjà, nous vous disons, chers camarades, que nous reprendrons comme l'année précédente nos cours d'études, nos conférences. C. Bachelier, propagandiste, s'est proposé de venir cet hiver nous faire quelques causeries : Voyage et Pèlerinage de Rome, etc... Afin d'étudier ensemble notre vaste programme social chrétien, de façon que, plus instruits encore, nous sachions faire rayonner partout la plus belle doctrine du genre humain, soyez tous présents à notre appel.

Les membres du Conseil ont tenu séance vendredi 26 juin. Au cours de cette réunion importante, nous avons voté une certaine somme en faveur des sinistrés du « Saint-Philibert ». Notre organisation n'ouvrant pas de souscriptions, nous avons engagé nos adhérents à verser leur obole à différents groupements amis : « Entre-Aide », ou à la Marie de la Montagne.

Depuis plusieurs semaines nos amis des Syndicats Libres du Nord luttent pour obtenir un plus juste salaire. Pour leur venir en aide nous avons lancé un pressant appel auprès de nos syndiqués. Nous sommes très satisfaits de cette première souscription. Mais, si la grève continue, nous serons dans l'obligation de demander de nouveaux sacrifices. Nous sommes certains que tous répondront aussi généreusement que la première fois.

Les 12, 13 et 14 juillet s'ouvre à Bierville la session confédérale d'études et de pratique syndicale.

Deux jeunes ont été désignés et

ont bien voulu répondre à l'invitation de la J. S. C. de Paris : Paul Bruno et A. Guihal. A leur retour, ils nous donneront un compte-rendu de ces trois journées, au cours de notre réunion générale de juillet.

Le Congrès de la Marine, qui avait lieu tous les ans à la Pentecôte, a été remis à une date ultérieure, afin de permettre que les différentes autres fédérations, Guerre, Marine, Air et Pensions, puissent tenir leurs séances en commun.

Différents vœux et revendications paraîtront dans le numéro de juillet de « L'Interfédéral », et seront rédigés par le secrétaire, R. Monnier.

Le Président : E. NICOLAS.

CONGRÈS
Le Congrès des Syndicats professionnels des Arsenaux et Etablissements de la Marine tiendra ses assises les 13 et 14 août prochain.

Le Congrès aura lieu à Paris, sous la présidence d'un délégué de la C. F. T. C. Les débats seront dirigés par A. Michel, secrétaire fédéral.

Nous devons travailler à une mise au point de nos organisations intérieures. Ensemble, nous étudierons les questions professionnelles, celles qui nous préoccupent dans nos milieux maritimes : régime du salaire, durée du travail, programme naval et désarmement, congés payés, rationalisation, pensions, etc...

Chaque syndicat, par la voix de ses délégués, donnera son avis sur chaque problème, sans toutefois se lier à l'avance par un mandat impératif, car les avis personnels peuvent varier à la lumière d'un congrès.

Bien entendu « L'Interfédéral » sera mis à l'ordre du jour : moyens d'assurer la rédaction locale et fédérale. Dans le prochain numéro nous donnerons programme et heures des différentes séances d'études du congrès.

Pour la Fédération : A. MICHEL.

SAINT-NAZAIRE
SYNDICAT DE LA METALLURGIE

Tous nos syndiqués ont à la mémoire l'exposé qui leur fut fait lors des réunions générales du début de l'année sur la Caisse de chômage. L'adhésion de principe à cette caisse, en même temps que la fixation à 2 fr. 50 de la cotisation syndicale, fut votée à l'unanimité tant à Saint-Nazaire, qu'à Méan, Trignac, Saint-Malo.

Rappelons ces principales dispositions : Cotisation mensuelle de 0 fr. 50. Allocation, par journée de chômage, de 5 fr., avec comme condition un minimum de 6 mois de versement. Cette caisse devrait fonctionner à dater du 1^{er} juillet, nous avons décidé en réunion de Conseil d'y affilier tous nos membres, et, par voie de conséquence, de porter la cotisation à 2 fr. 50, avec effet du 1^{er} janvier dernier.

Ceux de nos syndiqués qui ont déjà payé leurs cotisations sur la base de 2 francs, devront donc verser un supplément de 0 fr. 50 par mois réglé. Exemple : un syndiqué ayant réglé les cinq premiers mois à 2 francs versera un supplément de 0,50 x 5 = 2 fr. 50.

D'aucuns trouveraient peut-être cette cotisation de 2 fr. 50 élevée ; allons donc ! Qu'est-ce que 2 fr. 50 de nos jours ? En toute sincérité, pourrions-nous avec cette somme s'assurer contre les risques de la vie professionnelle ? Qu'ils voient leurs camarades du Nord laisser à leur organisation 6, 8, 10 francs ; ceux d'Allemagne, de Belgique allant jusqu'à 20 et 25 fr. Là-bas, on sait garantir l'avenir : Caisse de chômage, de grève, de prêts, etc... font partie intégrante du syndicat.

L'une de ces caisses, hélas, est à l'heure actuelle mise à contribution. Nul n'ignore la situation faite à nos camarades ouvriers de Roubaix-Tourcoing. Voici leur septième semaine de grève. Ils défendent leur salaire, le nôtre, celui de toute la classe ouvrière. Et voilà pourquoi nous les aidons. Des listes de souscription ont circulé. Nous avons pu envoyer 270 francs. 270 francs c'est peu pour 250 membres inscrits. Je sais, quelques uns n'ont pu être touchés — ou l'ont été par d'autres — mais, tout de même... quand des familles, là-bas, sont dans la misère ! Sans doute sommes nous perdus à penser, à agir en égoïstes, lorsque rien semble nous menacer. Les prévisions, hélas, sont souvent trompeuses et notre tour, peut-être, viendra prochainement à nous aussi.

Alors que tout était prêt, nous avons eu la surprise d'apprendre, au dernier moment, que ces élections étaient remises à une date ultérieure et tout en nous excusant après des nos syndiqués de n'avoir pu les prévenir tous en temps utile, nous leur devons quelques mots d'explications sur les raisons qui ont milité en faveur de l'annulation de ces élections pour les reporter en Novembre.

Ces élections ont été remises à une date ultérieure par décision du Ministre de la Justice et pour les raisons suivantes :
Le code du travail fixe les élections

PARAPLUIES-OMBRELLES-CANNES
Emile FERRADOU
V^e GUILMET-FERRADOU
Successor
22, rue de la Fosse, NANTES
Téléphone 121-27
Remise de 5 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

A NANTES
La Grande Spécialité de BONNETERIE
chez FRED
4, Rue du Calvaire

POUR GAGNER PLUS D'ARGENT
Le Guide Labor 1931 dont l'auteur a reçu la médaille de la Société Nationale d'Encouragement au Bien, a permis à des milliers de personnes d'augmenter leurs ressources en effectuant chez elles des travaux divers. Ce guide contient en effet 4.000 adresses de maisons confiant à Paris et en province du travail à domicile. Brochure explicative franco contre timbre. Editions Labor, 108, La Rochelle.

Eh bien ! en ce qui concerne cette cotisation de 2 fr. 50, ne regardons pas à la verser. Elle est productive d'intérêts. Allez à votre collecteur et donnez-la lui, ne rendez pas sa tâche plus pénible en l'obligeant à vous la réclamer ; enfin, ne soyez pas en retard de plus de trois mois, car alors vous pourriez perdre le bénéfice de ces caisses de chômage et de grève.

Grâce à un prodige d'économie, votre trésorier a pu jusqu'ici équilibrer son budget. Avec les charges toujours croissantes, cela devient de plus en plus difficile. Aussi j'ai confiance dans votre esprit syndical. Sans doute la route est dure, mais plus belle sera la victoire. Notre mouvement s'amplifie ; devrait-il en être autrement quand, issu de la doctrine du Christ, il apporte véritablement la paix et la tranquillité dans toute vie professionnelle, familiale et sociale.

Confiance donc et vive notre Syndicat de la Métallurgie.
C. C.

N. B. — Nous rappelons à nos syndiqués les noms des collecteurs d'ateliers :
Penhoët : Atelier bois, Beurel ;
Ajustage, Chauve ;
Tôlerie, Guillet.
Loire : Labour Etienne ;
St-Denis : Paillisson ;
Aviation : Oliveau Désiré.
Trignac : Rombeau ;
Fonderies de Saint-Nazaire : Maro.
D'autre part, la permanence, 25, place Marceau, est ouverte tous les dimanches, de 10 à 11 heures, à ceux qui auraient besoin de renseignements, voudraient régler leurs cotisations ou s'inscrire sur les listes de souscription en faveur des grévistes de Roubaix-Tourcoing.

SYNDICAT DES EMPLOYES
DISTRIBUTION DES PRIX AUX ELEVES DES COURS
Le 11 juin eut lieu la Distribution des Prix, sous la présidence de M. Antoine, conseiller municipal et vice-président du Syndicat, aux élèves des cours professionnels de notre Syndicat.

Les prix furent attribués, en première année, à MM. Philippe Robert, Rabiller Yves, Agaisse Pierre et Morinaux Louis ; et en deuxième année, à MM. Frangoul Pierre, Lefevre Léon, Quillard Paul, Daguin Allain et Pénard Charles.

Ont aussi obtenu des accésits, en première année : MM. Bretin, Legault, Agaisse, Rocher, Michaux, Bégouin, Mandin, Rabine, Roussel ; et en deuxième année : MM. Frangoul P., Frangoul M., Boisson, Vialine, Pénard, Durand, Quillard, Berthaud et Hirou.

Nos félicitations aux lauréats, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué aux heureux résultats que nous avons le plaisir d'enregistrer aujourd'hui.

SYNDICAT DES DAMES EMPLOYES
EXAMENS OFFICIELS
Les cours, suivis toute l'année avec une grande assiduité par de nombreuses élèves, viennent d'enregistrer aux examens officiels de très beaux succès. Voici les noms des lauréates :

Société de Comptabilité de France
Mme Pavin, classée première de Nantes avec mention très bien ; Jeanne Tendron, mention bien.

Brevet professionnel de secrétaire sténo-dactylographe
Deux élèves présentées, deux reçues : Louise Chauvigné, et Denise Allaire.

C.A.P. de sténo-dactylographe
Six élèves présentées, cinq reçues : Gilberte Rabosseau, Madeleine Boliveau, Madeleine Guillemet, Suzanne Perron, Madeleine Boulet.

C.A.P. d'aide-comptable
Dix élèves présentées, neuf reçues : Emilienne Thoby, mention Très Bien ; Christiane Lechelard, mention Très Bien ; Marie Truffeau, mention Bien ; Marguerite Gouesnard ; Félicienne Buton ; Marguerite Richard ; Odette Godeau ; Alice Le Nevel.

A toutes, nous présentons nos plus sincères félicitations. La distribution des prix et des diplômes aura lieu en octobre prochain.

CHEZ LES HERMINES
Mlle Jeanne Ricordel, Présidente des Hermines, a subi l'examen final des cours élémentaires des soins

d'urgence d'Hygiène et Puériculture (Cours-Rouge Session 1931) et y a obtenu le titre d'auxiliaire avec la mention Bien.

SYNDICAT DE L'AIGUILLE
Fête Patronale
Le Dimanche 26 Juillet, le Syndicat de l'Habillement célébrera sa Fête Patronale.

Le matin, à 7 heures, messe à la Basilique Saint-Nicolas avec chant de cantiques et allocution ; le soir, salut d'action de grâces, chapelle du Pensionnat, rue du Trépiéd.

A la suite, réunion générale, salle Saint-Michel, rue de Bel-Air ; compte-rendu moral et financier de l'année ; distribution des prix aux apprenties et aux élèves des cours professionnels.

Nous rappelons aux Syndiqués l'obligation d'assister aux deux réunions.

La maison de vacances sera ouverte le 3 juillet ; prière de se faire inscrire le plus tôt possible, afin que toutes les demandes puissent être satisfaites.

Le 14 juillet, la promenade annuelle sera à La Bernerie pour inaugurer notre maison.

Le Bureau.

INDRET
SYNDICAT DE L'ARSENAL
Siège Social : Maison Syndicale, rue des Grandes-Vignes, LA MONTAGNE
Permanence et Bibliothèque ouvertes chaque samedi de 10 h. 15 à 11 h. 30.

ECHOS !
Après ces journées si belles et si reconfortantes pour nous, au cours desquelles il y a deux mois nous fêtions dignement le 40^e anniversaire de l'Encyclopédie « Rerum Novarum », allons-nous rester, membres de notre organisation professionnelle, tranquillement dans notre petit coin d'atelier, et ne pas continuer notre travail de propagande autour de nous ? Allons-nous rester inactif dans notre milieu ?

Après le matin, sur les enseignements de « Rerum Novarum », que de nobles et enthousiastes paroles avoient entendues ensuite de la part de notre propagandiste Bachelier, qui a su s'épancher d'une façon toute particulière vis-à-vis de nous au cours des séances d'études et du concert du 3 mai. Se sentant reconfortés, plus instruits, encore une fois nous devons plus que des applaudissements, nous devons nous quitter avec des résolutions sérieuses. Dès le lendemain, dans nos ateliers, nous devons montrer le vrai sens social chrétien à ceux qui hésitent et ne veulent pas comprendre.

Dans notre dernier compte-rendu, nous répétions cette devise : **Catholiques, restez unis partout et toujours, au Patronage et au Syndicat !**
Avions nous fait ce qui devait être fait ?

Il n'est pas trop tard. Mais n'attendons pas trop. Aussi, d'ores et déjà, nous vous disons, chers camarades, que nous reprendrons comme l'année précédente nos cours d'études, nos conférences. C. Bachelier, propagandiste, s'est proposé de venir cet hiver nous faire quelques causeries : Voyage et Pèlerinage de Rome, etc... Afin d'étudier ensemble notre vaste programme social chrétien, de façon que, plus instruits encore, nous sachions faire rayonner partout la plus belle doctrine du genre humain, soyez tous présents à notre appel.

Les membres du Conseil ont tenu séance vendredi 26 juin. Au cours de cette réunion importante, nous avons voté une certaine somme en faveur des sinistrés du « Saint-Philibert ». Notre organisation n'ouvrant pas de souscriptions, nous avons engagé nos adhérents à verser leur obole à différents groupements amis : « Entre-Aide », ou à la Marie de la Montagne.

Depuis plusieurs semaines nos amis des Syndicats Libres du Nord luttent pour obtenir un plus juste salaire. Pour leur venir en aide nous avons lancé un pressant appel auprès de nos syndiqués. Nous sommes très satisfaits de cette première souscription. Mais, si la grève continue, nous serons dans l'obligation de demander de nouveaux sacrifices. Nous sommes certains que tous répondront aussi généreusement que la première fois.

Les 12, 13 et 14 juillet s'ouvre à Bierville la session confédérale d'études et de pratique syndicale.

Deux jeunes ont été désignés et

ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142-14

Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)
Inscriptions à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ELEVES
342 emplois ont été offerts aux élèves pendant l'année 1928
Environ 400 pendant les années 1929 et 1930

TRAVAUX DE COMPTABILITE

TEINTURERIE DION & BONNET

2, Rue du Calvaire — 21, Quai Richebourg — 4, Rue de la Boucherie
ATELIERS : 21, RUE DE LA PELLETERIE. — NANTES

Nettoyage à sec par procédés perfectionnés

Téléphone 126-89 Conditions spéciales aux Syndiqués Téléphone 126-89

le DÉPOT de MEUBLES de l'ANJOU

N'achetez rien avant de visiter
7, Rue Copernic, NANTES

VENTE DIRECTE DE LA FABRIQUE AU CLIENT
Pas d'intermédiaires — Pas de Magasins Luxueux
Vente à 30 % au-dessous des Maisons de Détail
Facilités de Paiement — Escompte au comptant de 10 %

Salles à manger, Chambres, Bureaux, Sièges, Lits de fer et cuivre, Literie complète

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance

PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES

Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

QUINCAILLERIE - MENAGE
Boisellerie - Vannerie

M. CAMPAGNE
19, Chaussée Madeleine

Outillage Agricole - Jardinage
ARTICLES DE CAVE

PEINTURE - VITRERIE
TRAVAIL A FAÇON

A. MIRANDE
35, boulevard Gabriel-Lauriol
NANTES

PAPIERS PEINTS - DECORATION
LITRES - BOIS ET MARBRE
Travail très soigné - Prix modérés
Conditions spéciales
aux Membres des Syndicats Chrétiens

CHEMISES SUR MESURES
BONNETERIE ET LINGERIE
Vente de Tissus au Mètre

A. SEGUY
Chémisier
4, rue des Carmes - NANTES
(près la place du Change)

Escompte de 5 % aux Syndiqués

ORNEMENTS D'EGLISE

Spécialité de Linge de Messe
Broderies Or et Soie sur tous Tissus
Aubes Dessins - Prix modérés

M^{me} D. GUIHEUX
26 bis, rue du Moulin - NANTES

Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

COUVERTURE - PLOMBERIE
ZINGUERIE
Installations de Salles de Bains
Cabinets de Toilette et Water-Closet

Joseph DEHAIS
7, rue Jean-Jaurès - NANTES
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378

Ventes et Locations
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

FAVREAU & PAVAGEAU

TÉLÉPHONE 130.53

4, Place du Martray - NANTES



L'ALLIANCE RÉGIONALE DE L'OUEST

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE et de RÉASSURANCES

Siège Social à NANTES, 11, rue Franklin - Tél. 113.82

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. René DELAFOY, anc. dép. Prés.
Charles HAENTJENS, vice-présid.
Jean BABIN-CHEVAYE,
Hippolyte BARDON, Assureur.
Jules BONDUELLE, *

MM. Etienne HIBON, *
Anatole MANCEAU, anc. dép.
Robert PERGELINE, *
Paul RICOUR,
R. C. Nantes 739 B.

N'achetez rien avant de visiter
7, rue Copernic - NANTES

LE DÉPOT DE MEUBLES DE L'ANJOU
Vente directe de la fabrique au client

TOUS LES MEUBLES ET LITERIE

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

Service des Messageries de l'Ouest

Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49

Service de voyageurs et marchandises sur la Loire les côtes du Morbihan et de la Vendée Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes tasses de

CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CACAO L. REVAULT
Goûtez le Modana (Chocolat à croquer)

Dépot à Nantes : A. POU DAT & C^o
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

LA CAPITALISATION

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

BONS D'EPARGNE

Versements et Tirages mensuels

B. FRANÇOIS

14, rue J.-J. Rousseau, NANTES
Téléphone 127.78

ELECTRICITE

LUMIERE FORCE SONNERIES TELEPHONES T. S. F.

A. TOUVERON

15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndiqués

GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX

Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1895

Jean TERRIEN

Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat
10, rue Cacault - NANTES

Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleaux - Timbres élastiques - Pochoirs Plagues et lettres en email - Gravure chimique Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc...

RIPOCHE & C^o

2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33

Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

prud'hommes ordinaires en Novembre et dit qu'elles sont triennales. Hors, la section commerciale a été créée il y a trois ans au mois de juin. Le Préfet de la Loire-Inférieure, en prenant son arrêté, s'est basé uniquement sur la période triennale et, à la suite d'un rapport présenté par le Procureur de la République de St-Nazaire, le ministère avertissait par téléphone la mairie de Saint-Nazaire (samedi à 11 h. 4) de reporter les élections à une date ultérieure dont nous vous donnerons connaissance en temps utile.

Mais, quoi qu'il en soit, soyons convaincu que le travail que nous avons fait n'est pas perdu et que les marques d'intérêt que nous avons eues nous indiquent que nous sommes dans la bonne voie. Nous continuerons dans celle-ci et au moment des prochaines élections la C. F. T. C. enregistrera un succès complet, à condition que tous nous restions unis. Ce dont nous ne saurions douter, et c'est sur cette impression emprunte du plus confiant optimiste que je termine en vous disant : confiance et courage.

BODARD.

Rappel du Trésorier : Le premier Devoir du syndiqué, c'est de payer régulièrement ses cotisations.

L'année s'avance, mettez-vous en règle, la permanence est ouverte tous les jours de 8 à 9 heures et de 5 à 6 h. 1/2 et tous les premiers dimanches de chaque mois, de 10 heures à midi.

Ne l'oubliez pas, et merci d'avance.

ANGERS

SYNDICAT DES EMPLOYES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

REUNION DE PROPAGANDE

Le Mardi 2 Juin, en la salle des Œuvres, 10, rue du Vollier, le Syndicat des Employés de Commerce et de l'Industrie organisait une réunion de propagande : près de deux cents travailleurs des deux sexes répondirent à l'appel fait par affiches, convocations individuelles, etc., pour assurer le succès de cette soirée ; de plus, le concours innombrable d'artistes de talent, ne contribua pas moins à sa réussite.

Après la constitution du bureau de séance, présidé par Albert Dupont, une première partie concert fut exécutée, puis la parole est donnée à Raymond Bougis qui, après avoir présenté le conférencier, esquisse rapidement l'activité syndicale chrétienne à Angers. Il énumère les différents services syndicaux créés et appelés à se développer, puis les modalités variées de l'action professionnelle : interventions pour la stricte application du repos dominical et de la loi de huit heures ; puis campagne, qui n'a pas été sans porter des fruits, en faveur du repos dominical dans le commerce de l'alimentation ; interventions pour l'amélioration de l'hygiène dans plusieurs magasins, bureaux ; avantages obtenus après des démarches auprès de certaines directions ; en ce qui concerne la fermeture de magasins le midi, et suppression d'abus survenus dans certaines ; amendes infligées aux vendeurs, caissières, etc. ; et enfin, pour parler en vue d'obtenir la semaine anglaise (repos le lundi matin) dans le commerce de détail, la ville d'Angers ne pouvant pas être moins sociale que la ville de Nantes. En outre quelques aperçus de l'action des syndicats féminins démontrent une certaine vitalité du syndicalisme chrétien dans notre cité.

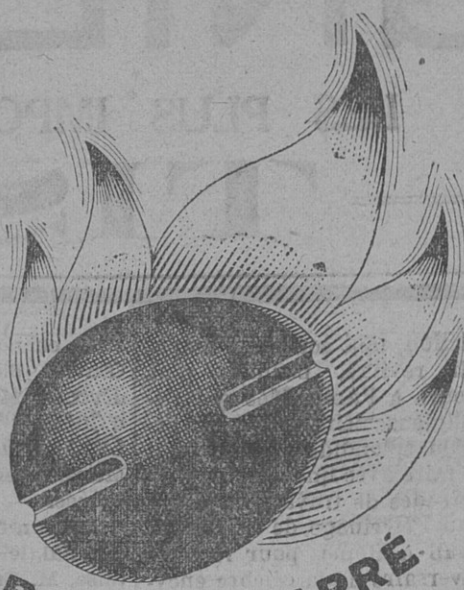
La parole est ensuite donnée à Alphonse Beillevaire, secrétaire général de l'U. R. O. Ce sera avec éloquence que le Conférencier retiendra l'attention de son auditoire durant l'exposé très documenté de sa conférence. Il retrace la situation faite aux travailleurs au lendemain de la loi Châtelier, le jeu de la fameuse loi de l'offre et de la demande, mettant le travailleur, au cours du XIX^e siècle, à la merci de l'employeur, d'où salaires insuffisants, désorganisation de la famille par la nécessité de faire travailler des enfants de 6 et 8 ans afin qu'ils contribuent à l'insuffisance du salaire paternel, journées de travail de longue durée pendant lesquelles le travailleur, étant considéré comme une chose, épuiserait ses forces.

L'orateur énumère les noms des Catholiques clairvoyants : Montalembert, Lacordaire, Ketteler, La Tour du Pin, De Mun, etc., qui, en face de la misère imminente des travailleurs, interviendront par la plume ou la parole en faveur d'un ordre social chrétien, jusqu'à la parution de l'immortelle Encyclopédie de Léon XIII dont Beillevaire résumera les enseignements : devoir des employeurs, devoirs des travailleurs, dont l'accomplissement assure le respect des droits des uns et des autres ; droit d'association ouvrière avec la commission mixte comme trait d'union entre le capital et le travail ; le droit d'intervention de l'Etat ; celui-ci étant le gardien de l'ordre, de la paix, doit veiller à ce que le puissant n'abuse pas de son pouvoir, mais que la justice soit observée.

Le Conférencier nous montre l'aspect varié que reçoit l'Encyclopédie du Pape des ouvriers, et l'heureuse impulsion qu'elle produisit chez les catholiques généraux qui de différents côtés avaient utilisé la loi de 1884. C'est ainsi que le syndicat d'Employés parisiens, qui groupait 30 membres en 1881, en groupe actuellement 13.500, avec des services syndicaux merveilleusement organisés, que la CFTC groupe plus de 700 syndicats et la Confédération internationale des travailleurs chrétiens plus de 2.000.000 d'adhérents en 14 nations.

Beillevaire indique la place occupée par des militants du syndicalisme Chrétien dans les commissions officielles, puis il nous montre l'activité syndicale dans la Région de l'Ouest, les avantages acquis ; augmentations d'appointments, conventions obtenues, semaine anglaise, repos hebdomadaire, vacances augmentées, et dans la culture, appréciable relèvement de tarif, et récemment convention obtenue à Saumur dont les avantages permettront chez les employés de mieux apprécier la vie familiale.

LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT



AUX 2 EXTRÉMITÉS

Les employés arrivés au maximum de l'échelle de leur catégorie, et qui resteront 15 ou 20 ans sans avancement, si on ne leur permet pas, soit par concours ou examen, de gravir un échelon dans une hiérarchie supérieure.

les employés arrivés au maximum de l'échelle de leur catégorie, et qui resteront 15 ou 20 ans sans avancement, si on ne leur permet pas, soit par concours ou examen, de gravir un échelon dans une hiérarchie supérieure.

POITIERS

COURS GRATUIT DE STENO-DACTYLOGRAPHIE
5, rue de Penthièvre

EXAMENS DE STENOGRAPHIE
du 10 mai 1931

Sont reçues :
Epreuve de 140 mots à la minute (700 mots dictés en 5 minutes) : Mlle Thénard Paulette.

Epreuve de 130 mots à la minute (650 mots dictés en 5 minutes) : Mlles Boutaud Odette, Branchu Madeleine.

Epreuve de 105 mots à la minute (525 mots dictés en 5 minutes) : Mlle Texereau Jeanne.

Epreuve de 75 mots à la minute (375 mots dictés en 5 minutes) : Mlles Alaphilippe Lucienne, Chaumet Isabelle, Gibouin Jeannine, Joubin Jeanne, Morin Marcelle, Morlot Suzanne, Ollivier Suzanne, Parfait Georgette, Souchaud Odette.

Calligraphie : Mlles Aubugeau Suzanne, Audoin Madeleine, Bernard André, Castillon Madeleine, Chantelet Jeanne, Delhoume Simone, Morin Michelle, Parent Madeleine, Pépin Pascaline, Tabuteau Réjane, Vivier Reine.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris (8^e)

« Marie-Stella », par Jean Vézère. Roman de la Nouvelle Bibliothèque pour Tous. Beau volume format 25 x 17, papier glacé, 128 pages à 2 colonnes, 13 grandes gravures de Leconte, couverture illustrée en couleurs, par Grand Aigle. Prix : broché 5 francs, port 0 fr. 65. Relié 9 francs, port 1 fr. 05.

« Maris-Stella » ou Marie-Etoile c'est bien le juste nom de cette belle héroïne de Jean Vézère, qui, dans le firmament obscur de son village déserté, veut rester la lumière qui rappelle le ciel et la charité active qui le fait aimer.

Honneur aux jeunes filles d'aujourd'hui qui veulent être modernes de cette façon !

« L'Almanach des Vacances 1931 », 128 pages : 130 gravures en noir, 24 belles compositions en couleurs. L'exemplaire, 1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 50. — (Grosse remise par quantités).

Internationale syndicale chrétienne

L'ATTITUDE A L'EGARD DES QUESTIONS DE LA 15^e SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

(I. S. C.) Le Bureau de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, réuni à Rome le 13 mai, a examiné les questions qui seront soumises à la prochaine session de la Conférence Internationale du Travail.

En ce qui concerne, tout d'abord, la révision de la convention sur le travail de nuit des femmes, le Bureau constata avec regret que certains gouvernements ont cru nécessaire de modifier cette convention dans un sens qui ne tend pas à améliorer le régime de protection accordé aux travailleuses.

Bien que les textes des projets d'amendements élaborés ces temps derniers par le Bureau International du Travail, sur la base des réponses faites par les gouvernements, ne portent pas atteinte au principe de la convention, le Bureau de la C. I. S. C. croit nécessaire de rappeler que le texte éventuellement en vigueur procure un minimum et qu'il aurait mieux valu tendre la durée de la période considérée, comme nuit que d'éliminer un groupe, si petit qu'il soit, de la protection accordée par la convention.

Le Bureau affirme énergiquement sa volonté de voir respecter les principes qui, depuis 1906, ont amené les Etats à conclure et à ratifier une convention sur le travail de nuit des femmes.

CHAUSSURES BON-SECOURS

A. MOTTAIS
6, rue Bon-Secours - NANTES
Chaussures en tous genres
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant par la qualité de ses articles
5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

RESSEMELAGE L. TROUVÉ

Répare les Chaussures de suite
2, rue Guépin - 11, rue de la Marine
NANTES

L. LÉVÊQUE

13 ET 13 bis, PLACE VIARMES, NANTES - Téléphone 129.18

MACHINES A COUDRE « EXCELSIOR » & « GRETZNER » NEUF ET OCCASION
Cycles « RAPIDE-OUEST » ACCESSOIRES ET REPARATIONS
Le meilleur marché de tout Nantes
Recommandés aux Membres des Syndicats Chrétiens

Réparations et Accessoires de Machines de toutes Marques
Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte, délivrée par le Syndicat

HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ Paris-Vêtements

22, rue du Marchix - NANTES
Même Maison : 20, boulevard de la Liberté, à Chantenay.

CHOIX INCOMPARABLE DE COMPLETS
Sports et Ville
Prix de Fabrique
Spécialité de Vêtements de Travail
Chémiserie - Bonneterie - Casquettes
Imperméables cuir, etc.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Chemises kaki et bleues... 10 fr.
Pantalons rayures, 15, 19, 25 et... 29 »
Grand choix de Casquettes depuis... 10 »
Bleus de travail, depuis... 14 »
Imperméables paracuir... 95 »
Complets sport, depuis... 75 »
10 % aux Syndiqués et Familles nombreuses

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)

Maison ARROUET

2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE
Réfection - Plumes - Duvets
Maison de confiance
vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les Bons de l'Union Economique

En ce qui concerne la durée du travail dans les mines de charbon, le Bureau rappelle que l'année dernière la Conférence n'a pas réussi à adopter un projet de convention susceptible d'assurer la protection que les mineurs sont très fondés à réclamer.

Le Bureau espère fermement que les membres de la Conférence, conscients de leur responsabilité, feront le possible pour aboutir cette fois à une convention réglementant, d'une manière non équivoque, la durée du travail dans les mines de charbon.

La question de l'âge d'admission au travail dans les professions non-industrielles, qui vient également en discussion à la Conférence, constitue un complément nécessaire de la protection qu'on veut apporter les autres conventions sur l'âge d'admission des enfants dans l'industrie, l'agriculture et la navigation maritime.

Le Bureau estime qu'une convention internationale devrait viser en tout cas le travail des enfants dans les bureaux, établissements commerciaux et les professions ambulantes.

L'âge d'admission ne peut certainement pas être fixé au-dessous de la limite indiquée dans les conventions antérieures qui, elles aussi, supposent admis que tous les Etats prolongent la durée de la scolarité jusqu'à l'âge de 14 ans.

Le Bureau insiste auprès des délégués et conseillers techniques, tant des syndicats chrétiens que des autres tendances, afin qu'ils agissent, au cours de la Conférence, dans le sens des revendications indiquées ci-dessus.

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison JAHIER
GOURAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moutures en tous genres. Fabrique de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués
Le Gérant : FOULON Paul.
Imp. du « Courrier de St-Nazaire ».

ENTREPRISE GENERALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - ZINGUERIE PLOMBERIE
Maison RENAUD
76, rue St-Clement - NANTES

Chauffage central Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

PLATRERIE - DECORATION STAFF - FUMISTERIE
ANCELIN
Entrepreneur
31, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES
(Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

POUR VOTRE CAFÉ servez vous du Cof's
DOUBLE FILTRE Interchangeable
Breveté France et Etranger
25% d'ECONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE - Ecrire à M. PINARD & FILS, 2^{me}, RUE RICHER, NANTES
R. C. Nantes N° 410 B.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison JAHIER
GOURAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moutures en tous genres. Fabrique de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués

Entreprise Générale de Peintures
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison JAHIER
GOURAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moutures en tous genres. Fabrique de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués
Le Gérant : FOULON Paul.
Imp. du « Courrier de St-Nazaire ».